

# Berne permet à la famille Selimi de rester en Suisse

GENÈVE • *L'Office des migrations juge que ces clandestins, qui ont bénéficié d'un fort soutien politique, sont «parfaitement intégrés».*



La famille Selimi le 15 avril, lors d'une conférence de presse. Un large comité de soutien s'était alors créé, rassemblant élus de tous bords, personnalités et sympathisants anonymes. JPDS

## RACHAD ARMANIOS

«C'est le plus beau jour de ma vie!» a déclaré mercredi Musa Selimi, très ému, en apprenant que l'Office fédéral des migrations (ODM) lui permet de rester en Suisse avec sa femme et ses deux fillettes. Ce Kosovar de 40 ans était en situation irrégulière à Genève depuis 1990. Il aurait dû être expulsé le 5 juillet, car l'ODM refusait de considérer son dossier comme un cas de rigueur de l'asile, malgré la demande du canton de Genève. Le sans-papiers, qui travaille comme serveur, avait également été débouté par deux fois par le Tribunal administratif fédéral. Il était reproché à ce père d'avoir fait venir sa famille clandestinement en 2005 et d'avoir menti sur ce point. Un recours contre la décision de renvoi, avec effet suspensif, a été déposé avant l'été par son avocat auprès de la Commission cantonale de recours en matière administrative.

La politisation et la forte médiatisation de son cas auront finalement eu raison de la sévérité fédérale. C'est du moins l'analyse de Musa Selimi, qui ne sait par qui commencer pour adresser ses remerciements, tant de personnalités ou d'anonymes ayant soutenu sa famille. Le chanteur populaire Alain Morisod, qui avait mis sa notoriété au service des Selimi, s'était rendu le 7 juin à Berne avec des politiciens genevois – notamment Jean-Charles Rielle (PS)

et Luc Barthassat (PDC) – pour convaincre la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et le chef de l'ODM, Alard du Bois-Reymond, de la parfaite intégration de la famille à Genève. «Manifestement, nous avons été persuasifs. Je suis fière de cette conseillère fédérale qui a compris que M. Selimi était intègre et honnête.»

## Nouveaux éléments

Marie Avet, porte-parole de l'ODM, conteste que son office ait cédé à la pression politico-médiatique: «La décision de régularisation a été prise en réponse à la demande de réexamen déposée [le 1<sup>er</sup> juillet] par le canton de Genève, en tenant compte de nouveaux éléments.» A savoir la «parfaite intégration» de la famille en Suisse et «des raisons de santé», que l'ODM ne veut pas détailler pour une question de confidentialité. La famille détient maintenant un permis de séjour qui devra être renouvelé chaque année avant l'obtention d'un permis d'établissement.

De son côté, l'UDC genevoise, qui a toujours prôné la fermeté dans cette affaire, regrette que «l'émotionnel ait surpassé le droit», selon les termes de sa nouvelle présidente Céline Amaudruz. Elle craint que ce «mauvais exemple» ne fasse boule de neige.

Marie Avet réplique en répétant que «la famille Selimi remplit toutes les conditions

des cas de rigueur» et insiste sur la politique fédérale de l'examen des dossiers au cas par cas: «Il est hors de question de pratiquer des régularisations collectives.» Du côté de Genève, le chef de l'Office cantonal de la population Bernard Ducret se dit également satisfait de cette politique, le canton étant en général «relativement bien suivi» lorsqu'il présente des dossiers à Berne. Il se réjouit de l'issue heureuse du cas des Selimi, «dont la procédure a été particulièrement difficile. Cela prouve que nous avons vu juste.»

Musa Selimi, de son côté, est plus que soulagé: «J'ai mis vingt ans pour en arriver là.» Soit la moitié de sa vie. Il compte rester «quelqu'un de bien» et se consacrer à l'éducation de ses enfants. Mais il n'oublie pas pour autant toutes les personnes qui sont dans son ancienne situation: «J'espère que mon cas va aider à régler ceux des autres, si possible bien plus rapidement.»

«Il y a 160 000 Musa Selimi en Suisse! Il faut absolument que notre pays opte pour une régularisation collective», plaide pour sa part Alain Morisod. Jean-Charles Rielle annonce de son côté le dépôt, lors de la prochaine session des Chambres fédérales, d'une motion pour introduire la notion de prescription: «Elle permettrait de régulariser les clandestins vivant en Suisse depuis de nombreuses années.» I

JA 1211 GENEVE 8  
Prête de réexpédier sans  
annoncer la nouvelle adresse

# LE COURRIER

L'essentiel, autrement.

ÉDITORIAL

## Les Selimi qui cachent la forêt

RACHAD ARMANIOS

Aucune décision n'est irréversible: après avoir présenté le renvoi des Selimi comme inéluctable, Berne a délivré à cette famille kosovare installée à Carouge un permis humanitaire. Le père, Musa, clandestin en Suisse depuis vingt ans, a vécu mercredi «le plus beau jour de sa vie». Joie, soulagement: l'émotion était partagée par cet homme, sa femme, ses deux filles et l'ensemble des personnalités et anonymes qui ont déployé une énergie du diable pour gripper l'appareil étatique.

Malgré les dénégations, c'est sans aucun doute cette pression qui a fait fléchir la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf et son cerbère Alard du Bois-Reymond, chef de l'Office des migrations.

C'est une excellente surprise. Car la médiatisation de sans-papiers ou de requérants d'asile afin d'éviter leur expulsion est à double tranchant: sous l'œil des caméras, les autorités sont mises au défi de maintenir le cap de la politique très restrictive qu'elles vendent à leurs électeurs.

Le destin tragique de Mirta Palma est éloquent. Cette sans-papiers équatorienne s'est fait faucher sur un trottoir de la place Bel-Air, à Lausanne, par une voiture. En plus de graves séquelles, l'accident lui a valu d'attirer sur elle l'attention de la police des étrangers. Elle est menacée d'expulsion et son recours n'a pour l'heure pas fait vibrer la corde sensible de M<sup>me</sup> Widmer-Schlumpf.

Le chanteur Alain Morisod, fer de lance médiatique de la croisade en faveur des Selimi, se dit pourtant fier de notre ministre, dont le cœur, au fond, n'est pas fait que de pierre. Le happy end de mercredi soulagera probablement les consciences: notre politique d'asile est ferme, mais humaine. C'est du moins le message qu'a choisi de délivrer M<sup>me</sup> Widmer-Schlumpf plutôt que de poursuivre un bras de fer devenu contre-productif – n'oublions pas qu'Alain Morisod chante sur les mêmes terres populaires que les xénophobes...

De Genève à Berne, on loue la «parfaite intégration» des Selimi, qui gagnent le droit de devenir des citoyens modèles. Un discours là encore à double tranchant, car il s'insère dans la justification des régularisations seulement au cas par cas. Une fumisterie: en Suisse, seuls Genève et Vaud adressent de telles demandes à Berne, et les régularisations sont des gouttes d'eau par rapport aux cent cinquante mille clandestins en Suisse. Cette main-d'œuvre corvéable à merci est maintenue dans la précarité afin d'être mieux exploitée.

Il fut un temps où le gouvernement genevois se battait pour la régularisation collective des sans-papiers du canton. Désormais, Isabel Rochat se contente d'appeler Musa Selimi pour le féliciter.

page 5

PUBLICITÉ

## NON à la LACI !!!

Sandrine Salerno s'oppose à la révision de la loi sur le chômage le 26 septembre

[www.ps-geneve.ch/laci](http://www.ps-geneve.ch/laci)



ACTUEL

# La Suisse manque d'une vraie politique de prévention du suicide

Mille trois cents personnes mettent fin à leurs jours chaque année en Suisse. Triste constat qui fait de celle-ci l'un des pays les plus touchés au monde. Or, en matière de prévention, la Confédération se montre particulièrement timorée, jugeant qu'elle incombe d'abord aux cantons. Ce retrait engendre des initiatives

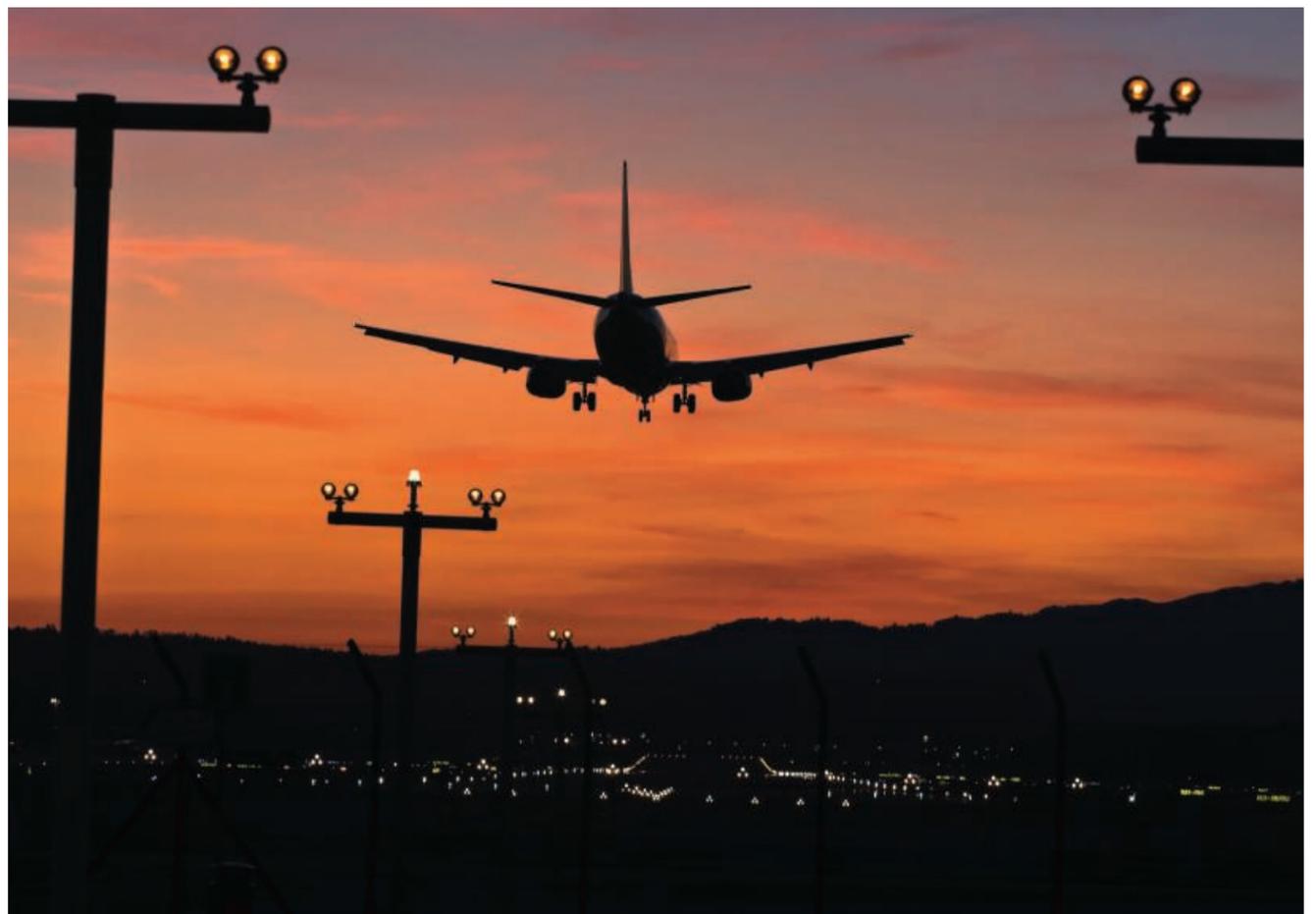
éclatées, souvent privées. Le développement de la prévention bute par ailleurs sur l'idée que le suicide relèverait de la liberté individuelle, faisant fi de ses aspects sociaux et collectifs. Mais aussi sur cette question: les responsables politiques ont-ils réellement la volonté d'agir? Notre dossier.

page 11

SUISSE

## Kloten: l'interdiction de survoler l'Allemagne confirmée

page 7



La Cour européenne de justice a rejeté le recours de la Suisse. Atterrir de nuit à Zurich-Kloten ou en décoller en passant par l'Allemagne est toujours interdit.

Keystone

VAUD

## «Il y a d'autres Skander Vogt»

page 2

INTERNATIONAL

## La France verse un pactole à Tapie

page 9

CULTURE

## Musique: la Bâtie se la joue modeste

page 16